



OPINIONS BANCAIRES OFFICIELLES D'ICC POUR LES CREDITS DOCUMENTAIRES

29 JUIN / 30 NOVEMBRE

1 JOUR

A DISTANCE

PUBLIC

Cette formation est en tout premier lieu destinée aux personnes ayant déjà suivi la formation intensive au traitement des opérations de crédit documentaire mais également aux collaborateurs des entreprises et des banques ayant une bonne connaissance des crédits documentaires (RUU 600) et des Pratiques Bancaires Internationales Standard (PBIS 745)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Approfondir les connaissances techniques en crédit documentaire
- Trouver, au-delà des PBIS, des réponses officielles aux problématiques des crédits documentaires
- Etre en mesure de contester efficacement des irrégularités non fondées
- Comprendre la philosophie de la Commission Bancaire d'ICC et son évolution sur les opérations de crédit documentaire

PROGRAMME

- Rôle de la Commission Bancaire et des opinions officielles Bancaires d'ICC
- Lien entre les opinions officielles et les règles ICC
- Analyse d'opinions officielles d'ICC pour :
 - Factures
 - Connaissements
 - LTA
 - CMR
 - Assurances...
- Evolution des positions de la Commission Bancaire d'ICC depuis les RUU 500
- Problématiques non abordées par la Commission Bancaire d'ICC : Comment aller au-delà ?

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Supports de formation

FORMATEUR



CLAUDE CAGNONCLE

TARIFS

Membre d'ICC France ou de Credimpex France

H.T. 600€ (T.T.C. 720 €)

Non membre

H.T. 700 € (T.T.C. 840 €)

